mobilisation 'entraînement

fils de cultivateurs Résolution du congrès de l'U.C.C. à

Yamachiche

l'Union catholique des Cultivateurs du diocèse a demandé au gouvernement fédéral de permettre l'entrainement militaire des fils de cultivateurs dans les paroisses rurales, de retarder cet entraînement jusqu'à son extrême limite et d'exempter de la mobilisation générale les fils de cultivateurs nécessaires à l'exploitation de la ferme.

Cette résolution proposée per les

Cette résolution, proposée par les cercles de Saint-Boniface, de Champlain, de St-Adelphe, d'Yamachiche et de Saint-Luc, a été adoptée una nimement par les délégués. Dans son discours, M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., avait traité longuement de cette importante question. "C'est le devoir de tou citoyen, a-t-il déclaré, d'obéir anx lois de son pays", en faisant allusion à la loi de la mobilisation générale. "L'agriculture doit être considérée comme une industrie essentielle en temps de guerre, tout comme la fabrication des armements, l'avionnerie. Nous ne demandons pas que les cultivateurs soient traités autrement que les autres hommes de métier, mais uniquement sur le

de métier, mais uniquement sur le même pied. Nos enfants iront faire leur devoir, nous ne les chercherons pas dans les bois. Le militairisme, ajouta-t-il, est établi à demeure chez nous nous le reconnaissons.

chez nous nous le reconnaissons. Ce que nous voulons, c'est seulement garder à la terre les bras indispensables à son exploitation."

Ce congrès diocésain réunissait dans la paroisse d'Yamachiche un bon nombre de délégués des divers cercles de notre diocèse.

M. Omer-E. Milot, de la paroisse d'Yamachiche, a été réélu président de l'U. C. C. pour le diocèse des Trois-Rivières. M. Irénée Clément, de Saint-Justin, a été élu vice-président. Les directeurs choisis sont: MM. Emile Baril, de Saint-Narcise, pour le comté de Champlain; N. Handy de Sainte-rite, paur le comte de Champlain; N.

man. Emile Bari, de Saint-Nariese pour le comté de Champlain; N. Hardy, de Sainte-Tite, pour le comté de Laviolette; Origène Saint-Pierre, de Saint-Boniface, et Wellie Beaudry, de Saint-Maurice; M. l'abbé Rosemont Masson, aumônier diocé sain, reste secrétaire.

Le congrès de l'U. C. C. a aussi nommé ses délégués au congrès général de cette association, qui se tiendra à Québec le 23 et le 24 octobre prochains. Ce sont: MM. Irenée Clément, de Saint-Justin, Honorat Trudel, de St-Stanislas, Origène Saint-Pierre, de Saint-Boniface et Philias Isabel, d'Yamachiche.

Les Trois-Rivières, 13 (D. N. C.).

A l'occasion de son congrès diocésain tenu hier à Yamachiche,
l'Union catholique des Cultivateurs